



Commune de Linars

Principaux enjeux

L'Atlas fait apparaître pour la commune de Linars la nécessité de renforcer les corridors biologiques de la Trame verte, les boisements secs s'inscrivant de part et d'autre de la commune, contribuant à relier deux réservoirs situés sur les communes voisines. L'emprise anthropique s'exprime sous deux formes. La première par l'étendue du maillage urbain, particulièrement sensible sur la moitié est, la moitié ouest comptant surtout de la grande culture, notamment des vignes. Certaines espèces menacées arrivent à s'y maintenir comme le Chardonneret élégant et l'Alouette lulu. Entre les deux, la ligne à grande vitesse qui fait office de rupture dans les continuités écologiques ainsi que le cours d'eau de la Nouère, bordé d'une végétation arborée et de parcelles profondément marquée par l'activité agricole. Signalons la grande diversité de chauves-souris dont l'étude a été possible par la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale.

Propositions d'objectifs prioritaires

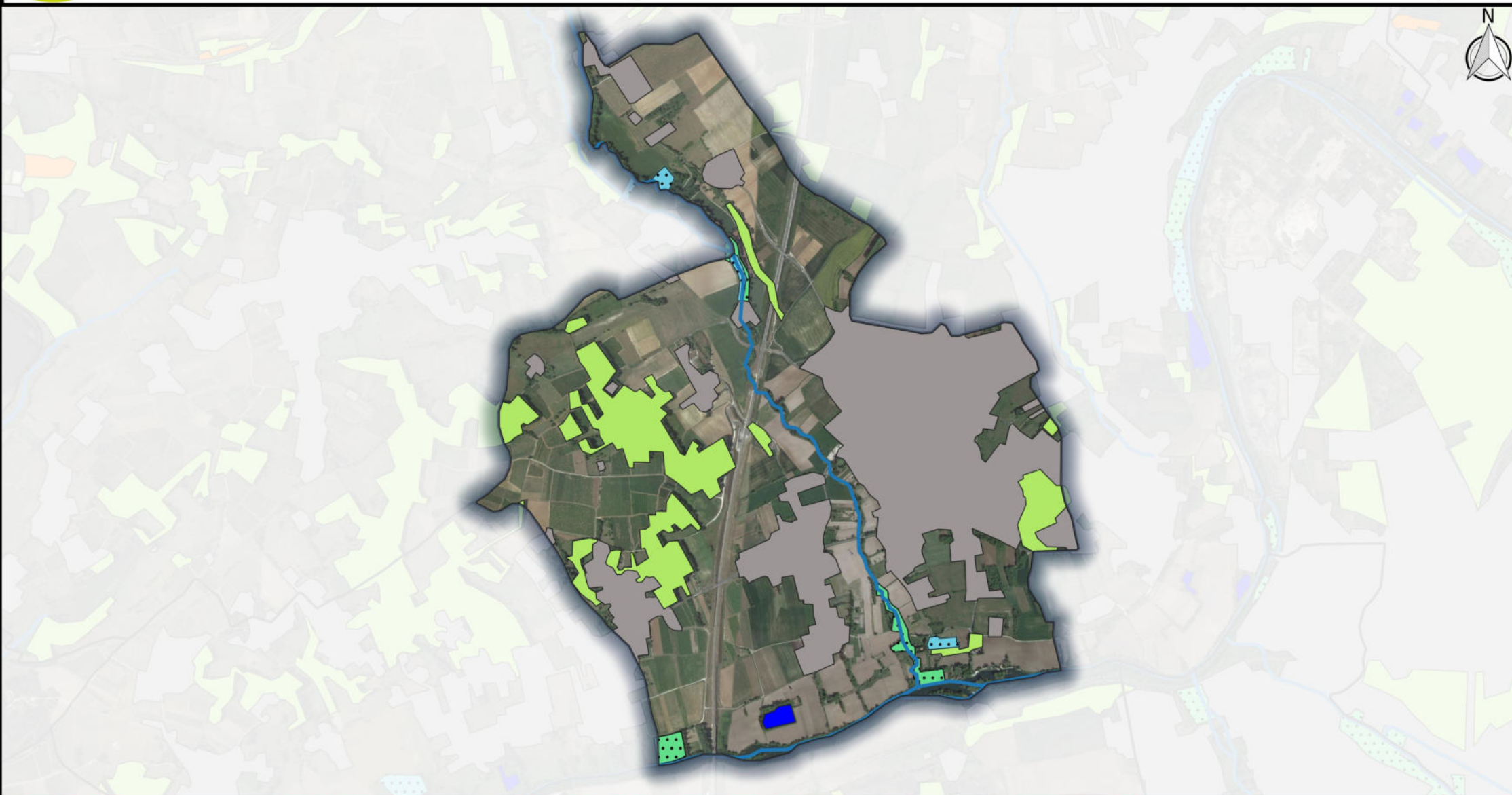
- Restaurer les continuités écologiques de la trame boisée par la plantation de haies
- Renforcer le corridor pelouse calcicole
- Préserver et renforcer les habitats de Trame bleue, notamment au niveau des linéaires de végétation rivulaire herbacée
- Renforcer les corridors de part et d'autre de la LGV
- Limiter au maximum l'artificialisation des sols (restauration de l'habitat ancien...)
- Engager une politique d'incitation à une agriculture (notamment viticole) moins polluante

L'Alouette lulu est un passereau lié au bocage et plus généralement, au milieu semi-ouvert. Elle se reproduit également dans les vignes où ses populations se maintiennent sous conditions de bonnes pratiques agricoles ©Pascal Lavoué



Cartographie des habitats

ABI GrandAngoulême - Commune de Linars

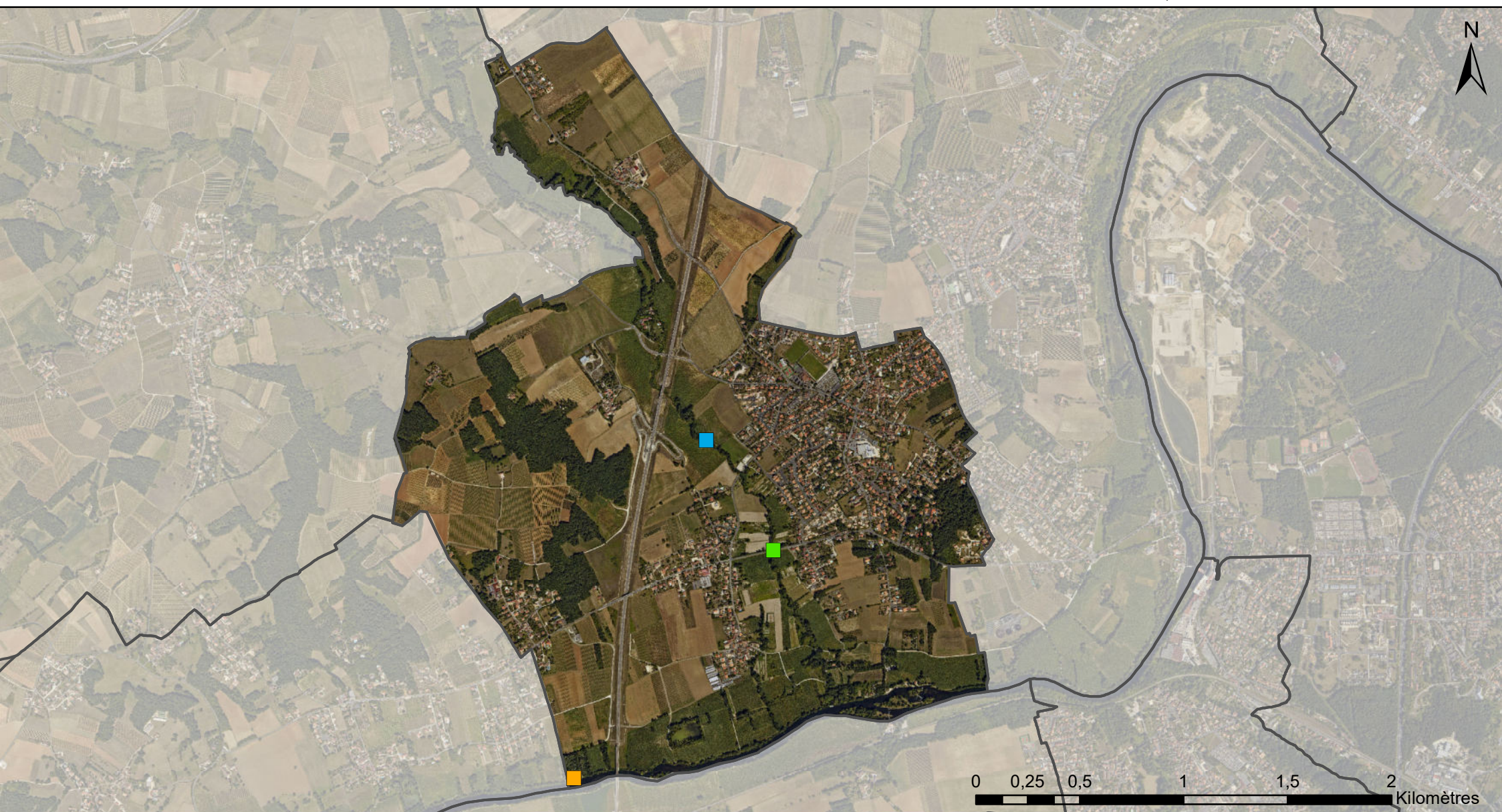


-  Limite communale
-  Cours d'eau
-  Pelouse calcicole
-  Zone urbanisée

- Carrières et milieux rocheux*
-  Carrière
 -  Falaise

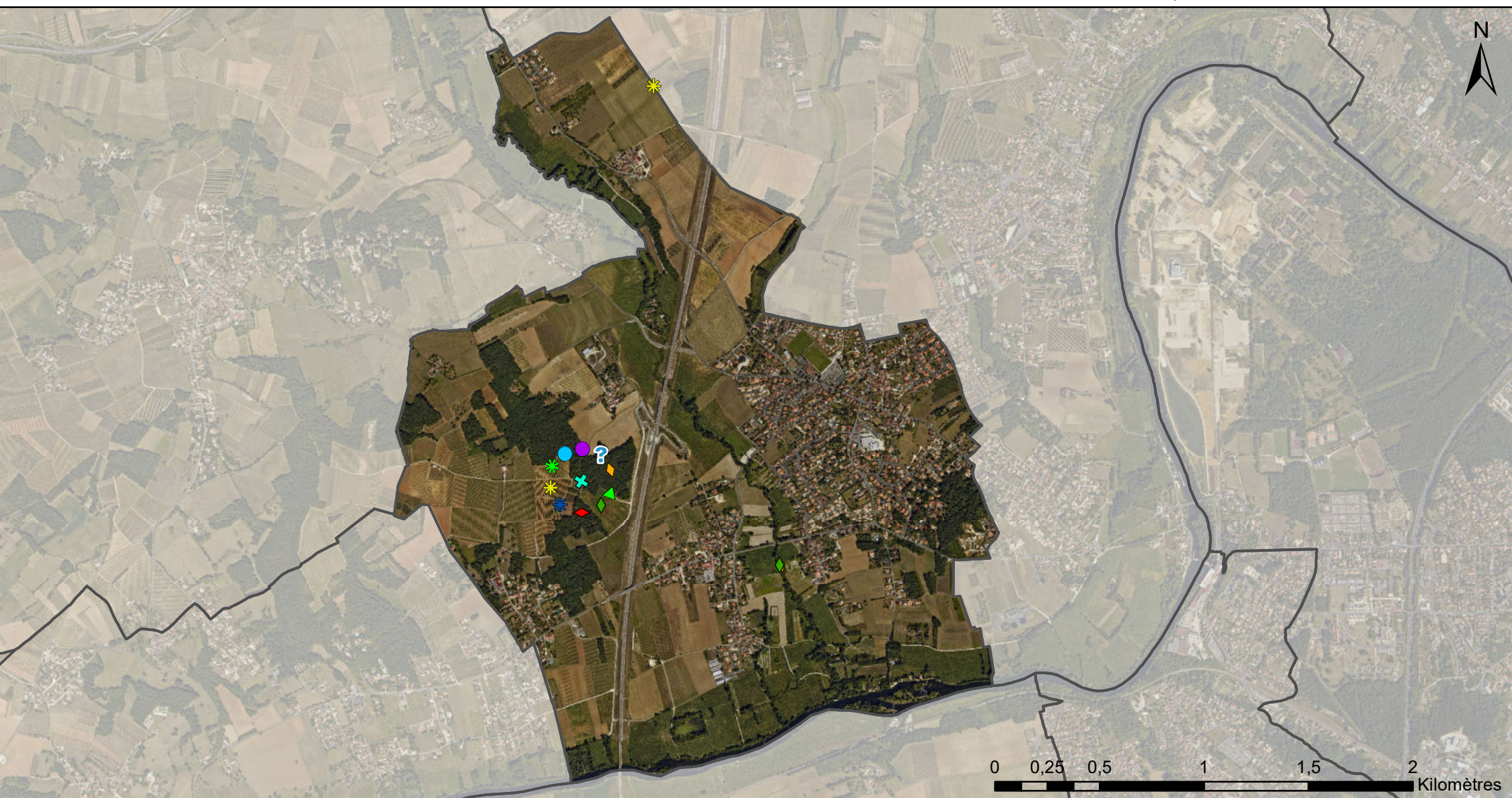
- Milieux humides*
-  Bas-marais alcalin
 -  Forêt alluviale
 -  Mégaphorbiaie
 -  Milieux aquatiques stagnants
 -  Phragmitaie
 -  Prairie humide atlantique

- Boisements*
-  Feuillus / mixtes
 -  Résineux
 -  Lande



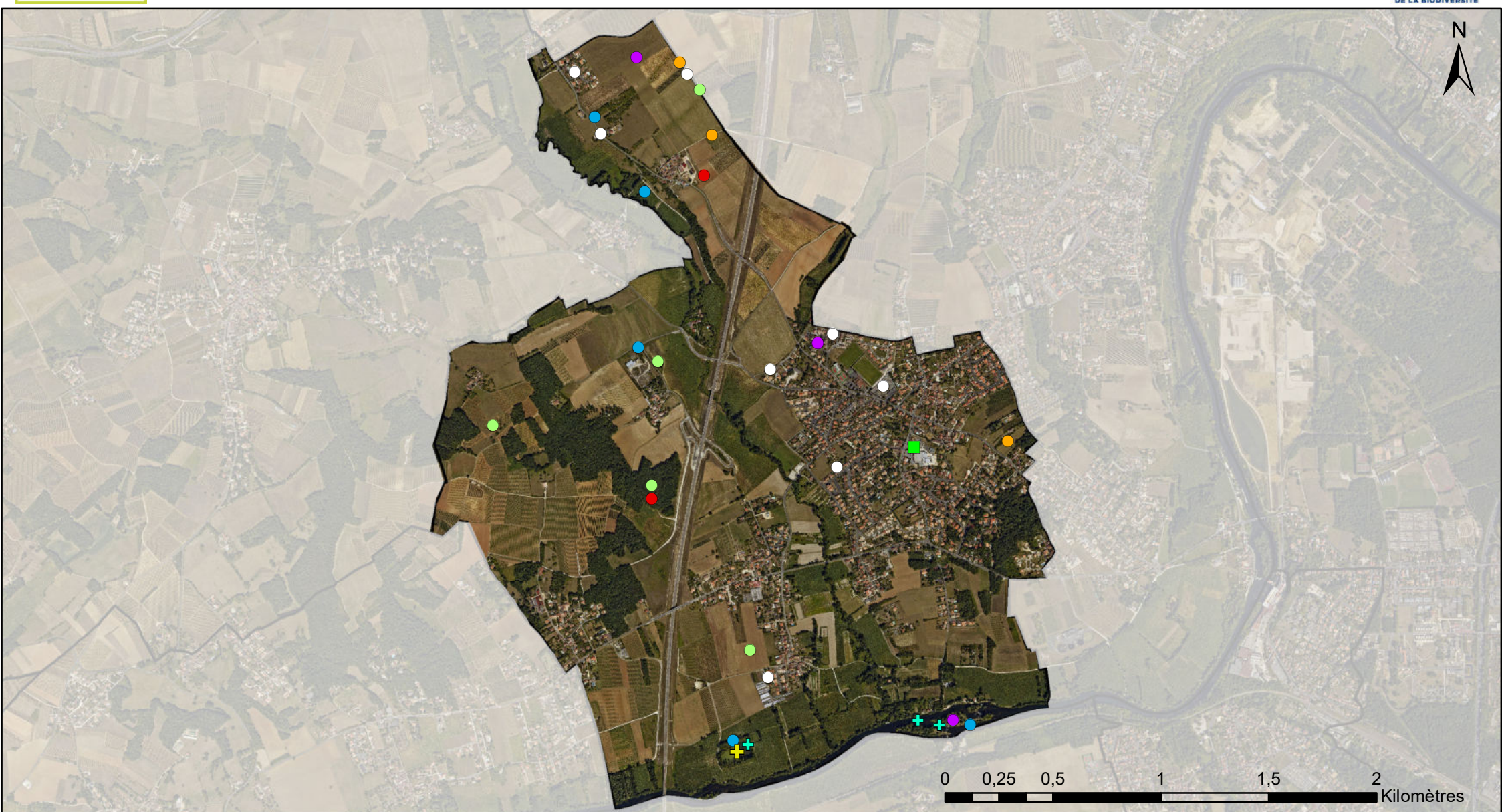
0 0,25 0,5 1 1,5 2 Kilomètres

- | | |
|---|---|
|  Limites communales |  Loutre d'Europe |
|  Belette d'Europe |  Putois d'Europe |



0 0,25 0,5 1 1,5 2 Kilomètres

	Limites communales		Murin d'Alcathoé		Noctule de Leisler		Pipistrelle de Kuhl
	Barbastelle d'Europe		Murin de Daubenton		Petit Rhinolophe		Pipistrelle pygmée
	Eptesicus / Nyctalus sp.		Murin à moustaches		Pipistrelle commune		Sérotine commune



- | | | | |
|---|--|---|--|
|  Limites communales |  Chardonneret élégant |  Alouette lulu |  Tourterelle des bois |
|  Martin-pêcheur d'Europe |  Verdier d'Europe |  Milan noir | |
|  Linotte mélodieuse |  Cisticole des joncs |  Serin cini | |

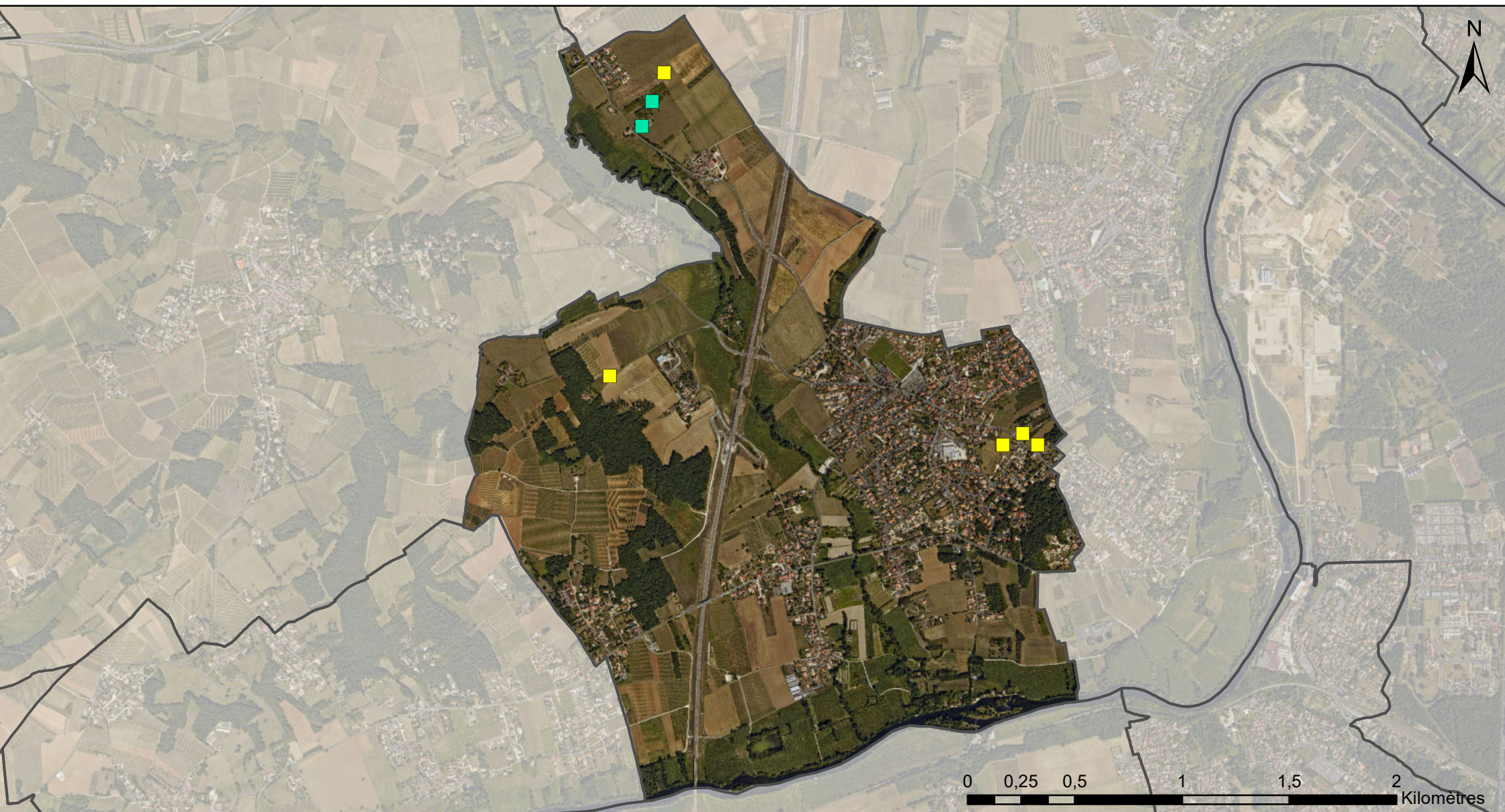


- | | |
|--|--|
|  Limites communales |  Lézard à deux raies (L. vert occidental) |
|  Couleuvre verte et jaune |  Lézard des murailles |





-  Limites communales
-  Gomphe de Graslin
-  Oxycordulia à corps fin



0 0,25 0,5 1 1,5 2 Kilomètres

-  Limites communales
-  Argus frêle
-  Azuré du serpolet